

Lettre ouverte à

Monsieur le Préfet du Val-de-Marne
Préfecture du Val-de-Marne
Avenue du Général de Gaulle
94000 CRETEIL

Monsieur le Préfet,

Le bâtiment F de la Cité universitaire de Cachan gérée par le CROUS est voué à la démolition, mais il est occupé depuis avril 2003 par un millier de personnes venues d'horizons divers. Ces habitants font l'objet d'une ordonnance d'expulsion en date du 14 avril 2004.

Habitants, Citoyens, Militants et Associations, nous sommes scandalisés par le drame humain que vivent ces femmes, hommes et enfants, qui est la conséquence de la gestion du CROUS et de la crise du logement que nous traversons.

Ce « squat », d'une dimension exceptionnelle à l'échelle de la France, puisqu'il rassemble près de 1200 personnes, pose donc au moins quatre problèmes :

- **Celui de la situation administrative des personnes**, essentiellement d'origine africaine (Mali, Côte d'Ivoire, Sénégal ou Maghreb), en provenance d'autres villes de l'Île de France, de foyers de la Croix-Rouge ou directement de leur pays. Beaucoup d'entre elles sont en situation irrégulière ou en attente d'un titre de séjour ; leur régularisation doit débuter sans tarder.
- **Celui de leur logement** : c'est en se désengageant de ses responsabilités dans le domaine du logement social que l'Etat a généré cette situation de pénurie criante qui favorise le développement des squats. Il porte une responsabilité importante et se doit d'organiser le relogement de ces personnes par voie de réquisition si besoin est.
- **Celui du danger du retour dans leur pays (tortures, assassinats,...)** : ces femmes, ces hommes, ces enfants sont francophones pour la plupart. Bon nombre d'entre eux risquent leur vie en cas d'expulsion et de retour forcé au pays, notamment les maghrébins menacés par les fanatiques religieux ou militaires et les ivoiriens menacés de mort par les bandes armées soutenues par le président Gbagbo. Nous demandons que l'asile politique ou territorial leur soit attribué.
- **Celui de la scolarisation des enfants** : la grande majorité de ces enfants n'est pas scolarisée. Nous demandons que les écoles de leur quartier soient ouvertes aux enfants scolarisables.

La solution globale de tous ces problèmes dépasse nécessairement le cadre du Val-de-Marne et devrait trouver une solution humainement acceptable au niveau régional, voire national. Il vous appartient donc, Monsieur le Préfet du Val-de-Marne, en tant que représentant de l'Etat, de saisir toutes les institutions susceptibles de mettre en œuvre les moyens pour trouver une solution globale, y compris les assemblées départementales et régionales.

En résumé nous nous associons aux demandes des habitants du bâtiment F pour vous demander :

- la suspension immédiate de l'ordonnance d'expulsion,
- la scolarisation des enfants d'âge scolaires (une dizaine) au plus près de leur domicile de fait,
- le relogement durable et décent des habitants,
- la régularisation des occupants en attente d'un titre de séjour,
- l'attribution de l'asile politique, ou territorial, à tous ceux qui risquent leur vie en retournant dans leur pays,
- l'ouverture de négociations avec les représentants des habitants du bâtiment F et leur comité de soutien.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre haute considération.

Les premiers signataires du Comité de soutien :

Associations et syndicats

Citoyens à L'Haÿ

Collectif anti-raciste de L'Haÿ-les-roses, Fresnes, Cachan

Droit au Logement

LDH section L'Haÿ-lesRoses – Val de Bièvre

LDH 94

MRAP section Arcueil

MRAP 94

SUD Education Créteil

Partis politiques

LCR

Copie : M. le Président de la Région Île-de-France
M. le Président du Conseil Général du Val-de-Marne
M. le Président de la Communauté d'Agglomération du Val-de-Bièvre
M. le Recteur d'Académie de Créteil
M. l'Inspecteur d'Académie du Val-de-Marne
M. le Directeur du CROUS
M. le Directeur de la SCIC Habitat

Toute correspondance est à envoyer :

Comité de soutien aux 1000 de Cachan
S/c Ligue des Droits de l'Homme
34, rue Jean-Jaurès
94240 L'Haÿ-Les-Roses

This document was created with Win2PDF available at <http://www.daneprairie.com>.
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.